

«Les Archives de Paudex seront lyophilisées»

«Les Archives de Paudex seront ... lyophilisées!» titrait la manchette du journal *24 Heures* du 23 mars 2006, comme s'il s'agissait d'une plaisanterie. Il est vrai que Paudex, agglomération de 1400 habitants se trouvant au bord du lac Léman, abritait également la succursale Nespresso, et qui dit *lyophilisé* pense tout de suite café soluble.

Et pourtant, le premier conseil donné par le capitaine de la Protection civile à la Municipalité de Paudex lors de son déplacement sur le sinistre s'avérera juste. Il faudra toutefois attendre l'arrivée de l'un des archivistes cantonaux et de la restauratrice pour confirmer ses dires ...

La rupture du tuyau d'alimentation d'une borne hydrante, voisine du bâtiment communal, est à l'origine du sinistre. Un chantier adjacent a probablement causé la cassure, et 160 000 litres d'eau, de terre et de boue s'infiltrent dans les sous-sols pendant le week-end, sans que personne ne s'en aperçoive, ou que l'alarme se déclenche. Le boursier s'en rend compte en allant à son bureau le lundi matin du 13 mars 2006. Les pompiers sont appelés immédiatement pour évacuer l'eau, qui monte à 80 centimètres de hauteur, et déblayer les locaux. Ils informent la Protection civile locale pour qu'elle vienne s'occuper des archives détrempées de l'administration. L'archiviste de Paudex ne pouvant se déplacer, les Archives cantonales vaudoises sont contactées pour faire l'inventaire. Arrivés sur place le mardi, les deux spécialistes donnent les priorités de ce qui peut être sauvé ou jeté; ils en établissent une liste sommaire. Le mercredi matin, la Protection civile recrute un groupe de 6 personnes pour trier les 40 mètres linéaires de documents d'archives selon ces directives. Comme souvent, certains documents importants se trouvent sur le sol et sont encore plus abîmés que ceux posés en hauteur ... Ils se sont mis à flotter comme dans une piscine.

Irrécupérable, une demi-tonne de documents comptables est jetée dans une benne pour être incinérée à l'usine de traitement des déchets de la région lausannoise Tridel. Il ne reste que des sauvegardes informatiques.

Par contre, les archives historiques de la commune doivent être sauvegardées à tout prix. Selon une méthode bien rodée, la Protection civile sort 543 kilos d'archives mouillées du sous-sol, les empaquète soigneusement et les charge dans un véhicule à destination de l'entreprise de lyophilisation Docusave, qui a été avertie du sinistre. Paudex n'a pas de place dans son congélateur communal. Elle n'a pas non plus prévu de plan en cas de catastrophe.

Congelées afin d'éviter le développement de moisissures, les archives sont ensuite lyophilisées, ce qui permet à la glace de s'évaporer sans passer par le stade liquide et dessèche ainsi les pages sans qu'elles adhèrent entre elles. Les documents historiques de Paudex sont de retour deux mois plus tard, dans des locaux assainis et repeints.

L'essentiel est récupéré et consultable; mais à quel prix? Aucune assurance ne rembourse les frais de sauvegarde des documents et d'assainissement des locaux, qui s'élèvent à environ CHF 33 000.–, sous prétexte qu'il s'agit d'un «propre dommage» et d'une fuite d'eau provenant de l'extérieur. Seule une prime de solidarité de CHF 3000.– est finalement versée.

La Suisse semble être à l'abri des grosses catastrophes naturelles; par contre les inondations et les incendies sont des facteurs de risque de plus en plus récurrents dont il faut tenir compte de manière professionnelle. Cette prise de conscience de la part de la Municipalité de Paudex a permis de mettre en place les travaux suivants:

- Une inspection des locaux assainis par un spécialiste, en l'occurrence Mme Chantal Karli, la restauratrice.
- L'entreposage, le tri final et l'inventaire des archives restaurées par l'archiviste communal, selon des directives professionnelles (comme dans la plupart des petites communes, l'archiviste est en fait un ancien employé à la retraite, qui travaille quelques heures par semaine, sans avoir toujours reçu une formation appropriée).
- La vérification régulière des pompes et alarmes.
- La mise en place d'un plan d'évacuation par la section des Biens culturels de la Protection civile.

La Protection civile de Lausanne Est s'occupe pour l'instant des communes de Pully, Paudex et Belmont; une fusion est en préparation qui élargira son champ d'action. L'archiviste de Pully, en étroite collaboration avec le commandant PCi, a donc établi des procédures d'intervention et des exercices liés à la sauvegarde des archives administratives communales en cas de problème. Chaque année, un groupe de civilistes est formé pour inventorier et/ou évacuer des documents et des objets. Ils s'exercent avec des fonds réels, sous la supervision de l'archiviste: simulation d'inondation avec des bâches bleues, préparation de matériel d'intervention (selon la liste des Archives fédérales), mise en place d'autocollants prioritaires sur les compactus à sauvegarder en premier, description et prise de photos des lieux et éléments à évacuer, description des objets par lot, manutention des objets fragiles, etc.

La première étape a été de créer un lien officiel entre les différents intervenants, pompiers, Protection civile et administration, ainsi que d'établir la liste des téléphones prioritaires.

La deuxième étape a permis de proposer des exercices qui ont tous une finalité pratique et utile pour les communes, qui souvent n'ont pas de moyens financiers ou en personnel pour exécuter ce genre de tâches: déménagement d'archives, inventaires, repérage des objets de valeur, etc. La PBC de Pully a donc pu effectuer, entre autres, l'inventaire et le plan d'évacuation des archives de Paudex, ainsi que de la villa historique du Général Guisan, située à Pully.

La fiche d'évacuation d'urgence est le document de base pour préparer une intervention. Elle a pour but de fournir aux premières personnes présentes sur le site les informations nécessaires à l'évacuation des biens culturels meubles, et ce sous une forme visuelle simple. Elle renseigne sur la reconnaissance de l'objet, les priorités d'évacuation, le nombre de personnes nécessaires, les dangers spécifiques quant à l'objet, la localisation et les accès. Elle doit être tenue à jour si les objets changent de place, et se trouve à disposition du chef d'intervention en cas de besoin.

Quant à la fiche de recensement, elle donne tous les détails, au niveau de la pièce ou du groupe d'objets, et peut servir d'inventaire, avec le tableau récapitulatif des biens culturels de la commune. Elle ne sera pas distribuée, pour des raisons de confidentialité. Un classeur contenant toutes ces informations est gardé chez le syndic dans un coffre, chez le commandant PCi et dans le bureau de l'archiviste de la commune concernée.

Ce travail, effectué en collaboration avec la section des Biens culturels de la Protection civile, nous a permis d'instaurer une gestion des risques basique, qui correspond aux principes demandés par la rédaction d'un plan d'urgence, malgré le manque de moyens récurrent de nos administrations. Dommage qu'il ait fallu un incident de cette dimension pour convaincre les édiles ...

Les archives de Weimar ont subi un incendie, aggravé par l'inaccessibilité du bâtiment dont les entrées monumentales faisaient appel d'air; les pompiers ont dû faire «la part du feu» et laisser brûler la moitié du bâtiment pour sauver l'autre moitié. Le responsable des archives, échaudé, est venu étudier les pratiques de la Protection civile à l'ORPC de Zurich, et applique dorénavant les méthodes et fiches fédérales, qu'il trouve particulièrement claires et pratiques. Puisque nous avons déjà de bons outils en main, concluons donc des partenariats locaux, comme le propose également Cosadoca. Ils nous facilitent la tâche de gestion et de sauvegarde des archives.



Cristina Bianchi

Responsable des archives de la Ville de Pully

Résumé

Deutsch

Am Wochenende wird das Untergeschoss des Gemeindehauses von Paudex überschwemmt. Die Feuerwehr informiert den lokalen Zivilschutz, und Spezialisten der Waadtländer Kantonsarchive werden gerufen, welche ein Inventar erstellen und die Prioritäten bezüglich des zu rettenden Archivguts vergeben. Eine vom Zivilschutz eingesetzte Gruppe sortiert die 40 Archivdokumente gemäss den Richtlinien der Spezialisten. Eine halbe Tonne Dokumente aus dem historischen Gemeindearchiv wird auf diese Weise sorgfältig eingepackt und zur Gefriertrocknung in die Firma Docusave gebracht.

Durch diesen unglücklichen Vorfall wurde die Gemeindeverwaltung von Paudex sich der möglichen Gefahren bewusst, und eine Reihe von Massnahmen zum Schutz des Archivgutes wurde beschlossen, u.a. wurde erstmals ein Evakuierungsplan erstellt, und die Alarmsysteme werden nun regelmässig überprüft. Besonders wichtig ist das Sicherstellen der guten Zusammenarbeit der lokal intervenierenden Parteien sowie die Verwendung der vom Bund zur Verfügung gestellten Dokumente.